

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221121-313471-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 décembre 2022

Affiché le 1 décembre 2022

Suite à la convocation en date du 7 novembre 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 21 NOVEMBRE 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Agnès DENYS, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Julien GOKEL donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Doriane BECUE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie SANDRA.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

Absent(e)(s) : Salim ACHIBA, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Sébastien LEPRETRE, Max-André PICK, Frédérique SEELS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Subvention pour l'organisation par la Société Française d'Evaluation du séminaire des journées françaises de l'évaluation à Lille les 17 et 18 novembre 2022.

Vu le rapport DFCG/2022/436

Vu l'avis en date du 14 novembre 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour un montant total de 15 000 € à la Société Française d'Évaluation au titre de l'organisation des Journées Françaises de l'Évaluation les 17 et 18 novembre 2022 ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2022 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 42.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ARLABOSSE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 21 novembre 2022

OBJET : Subvention pour l'organisation par la Société Française d'Évaluation du séminaire des journées françaises de l'évaluation à Lille les 17 et 18 novembre 2022.

I. Contexte

Fondée en 1999, la Société Française d'Évaluation (SFE) a pour but de contribuer au développement de l'évaluation tout en promouvant son utilisation dans les organisations privées et publiques. A la faveur de sa présence dans l'espace public et au travers de ses différents travaux (notamment, les « cahiers de la SFE », ouvrages sur l'évaluation), cette association bénéficie d'une reconnaissance notable dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

Aussi, depuis plusieurs années, la SFE organise tous les deux ans les « Journées Françaises de l'Évaluation » (JFE). Il s'agit d'une manifestation de 2 jours qui réunit les grands acteurs de l'évaluation des politiques publiques (entre 300 et 400 personnes) afin de réfléchir et échanger autour d'une thématique donnée (conférences, tables-rondes, ateliers).

La Métropole Européenne de Lille a présenté sa candidature, en vue d'accueillir l'évènement en 2022 sur le territoire de la Métropole. En effet, l'accueil des JFE permettra de promouvoir le territoire tout en valorisant au plan national le travail entités locales. Pour information, les dernières éditions se sont déroulées à Bordeaux en 2019 et à Saint-Ouen en 2017.

La MEL a ainsi sollicité le 13 septembre 2021 le Département du Nord et la Région Hauts-de-France pour participer à l'organisation générale de cet évènement, afin de mettre en avant les synergies locales en matière d'évaluation de politiques publiques.

Le Département y a répondu favorablement le 25 octobre 2021.

La manifestation se déroulera ainsi à Lille les 17 et 18 novembre 2022.

Dans ce contexte, la SFE a sollicité un soutien financier au Département, l'appui au plan logistique étant assuré par la MEL et la Région-Hauts-de-France.

II. Description des objectifs et modalités du soutien

Dans un contexte marqué par un fort degré de complexité et d'incertitude, les débats autour de l'évaluation attestent du besoin accru de connaissance et d'expertise pour éclairer l'action publique. Toutefois, des espaces restent à conquérir pour l'évaluation des politiques publiques. Plusieurs collectivités publiques ont en effet mis en place des démarches ambitieuses d'évaluation de leurs politiques publiques. Les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser) sont

chargés depuis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) de contribuer à l'évaluation des politiques territoriales et la loi « 3DS » adoptée récemment crée une compétence d'évaluation des politiques publiques pour les Chambres Régionales des Comptes (CRC). En outre, des espaces s'ouvrent aussi sur le plan méthodologique où l'évaluation connaît des hybridations nouvelles, avec des approches innovantes comme les méthodes du design, la prospective stratégique ou les démarches de co-conception avec les usagers.

Dans ce contexte, l'édition 2022 des Journées Françaises de l'Évaluation (JFE) entend proposer une réflexion globale sur les « nouveaux espaces de l'évaluation », en particulier autour des axes ci-après :

- les espaces territoriaux de l'évaluation ;
- les espaces méthodologiques et pratiques de l'évaluation ;
- les « situations d'évaluation ».

À noter que, au titre de l'accueil des JFE sur le territoire et, outre la subvention du Département, le Conseil régional et la MEL apporteront également un appui financier et logistique.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour un montant total de 15 000 € à la Société Française d'Évaluation au titre de l'organisation des Journées Françaises de l'Évaluation les 17 et 18 novembre 2022 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35004OP001	35004E15	165 000	155 000	15000

Loïc CATHELAIN
Vice-Président